

# LE STATUT JURIDIQUE ET CARACTERISTIQUES DES MIGRANTS

## I- Généralité :

### 1- Statut juridique des migrants :

Il est possible de distinguer **quatre types** de migrants internationaux, et autant de motifs de départ, à partir de **critères juridiques** :

- **les personnes déplacées**, chassées de leur pays d'origine ou de résidence à la suite de décisions politiques (déportés juifs ou tziganes, populations germanophones déplacées d'Europe de l'Est **en 1945**) ;
- **les réfugiés** (**par exemple**, Kosovars ou Rwandais) qui fuient leur pays en raison de conflits ou de persécutions ;
- **les émigrants économiques**, qui souhaitent changer de pays afin d'améliorer leur situation ou pour des raisons purement professionnelles (ingénieurs, chercheurs scientifiques et ouvriers qualifiés) ;
- **enfin les étudiants**, généralement en provenance du tiers-monde, venant poursuivre une formation dans les universités occidentales.

### 2- Caractéristiques des migrants :

Un certain nombre de traits communs aux divers « **champs migratoires** » étudiés dans le monde ont été établis.

**Dans sa première phase**, la migration est souvent composée pour une large part d'**hommes jeunes, célibataires et à faible qualification** ; la répartition spatiale des migrants montre clairement les liens qui les attachent aux **activités industrielles lourdes** ou à certaines **activités de services pénibles**; en Allemagne, les communautés immigrées les plus importantes se trouvent ainsi à **Munich, Stuttgart** ou **Francfort**, villes les plus industrialisées du pays.

Aux États-Unis, les migrants du Mexique et des Caraïbes fournissent de gros contingents de main-d'œuvre à l'économie agricole et aux **secteurs industriels** et des services dans les grandes métropoles comme **New York, Chicago** et **Los Angeles**.

Souvent placés en marge de la société du pays qui est censé les accueillir, ils vivent à moindre frais dans des hôtels meublés et des appartements peu confortables afin de pouvoir envoyer l'argent économisé dans leur pays.

La **deuxième phase** qui correspond au **regroupement familial**, encouragé par l'Organisation internationale du travail (**OIT**), les associations humanitaires et les pouvoirs publics dans certains cas (pour des raisons de sécurité).

La **troisième phase**, enfin, correspond à l'apparition de la « **deuxième génération** » des migrants, souvent nés dans l'émigration, dont l'intégration dans la société d'accueil ou au contraire le retour dans la patrie d'origine, dépend de nombreux **facteurs économiques, sociaux ou culturels**.

À l'intérieur d'un même pays, la situation des groupes de migrants varie néanmoins beaucoup selon leur origine nationale, leur statut, la durée de leur séjour et l'ancienneté d'établissement du courant migratoire.

Les populations immigrées ne sont pas à l'abri de **manifestations de racisme**, exacerbées pendant les **phases de décélération** ou de **crise économique**, ou par l'afflux de personnes sans papiers.

En outre, depuis les **années 1960**, des personnes disposant d'une haute qualification migrent non seulement des pays en voie de développement vers les pays industriels, mais également et surtout des pays développés vers d'autres pays développés leur offrant de meilleures conditions de travail et des salaires plus élevés.

Les États-Unis sont les principaux bénéficiaires de cette « **fuite des cerveaux** » (**brain drain**) ; l'Angleterre, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Suède ou la France perdent chaque année **plusieurs milliers** de spécialistes et de scientifiques.

### **3- Effets des migrations :**

Du fait de leur caractère sélectif, les migrations ont des effets complexes. Dans les régions d'émigration, elles contribuent parfois à soulager la pression démographique, mais ont des conséquences souvent néfastes : l'effet des sommes d'argent envoyées par les migrants à leur famille n'est certes pas négligeable ; toutefois celles-ci ne sont pas toujours employées dans des investissements productifs et suscitent par ailleurs des besoins nouveaux qui sont l'apanage d'une société industrielle (consommation somptuaire par effet de « **démonstration** »).

Les qualifications professionnelles acquises à l'extérieur sont quant à elles souvent limitées et rarement réutilisables sur place.

Dans les pays d'accueil (ou pays d'immigration), les avantages dépassent de loin les inconvénients : les salaires plus bas comparés à ceux des habitants du pays d'accueil permettent de réduire d'autant les coûts salariaux ; les **coûts sociaux** d'éducation et de santé à la charge du pays d'arrivée sont réduits, en comparaison des avantages fournis ; enfin, l'argent expédié vers l'extérieur provoque des **effets anti-inflationnistes** — **en 2004**, les fonds transférés officiellement représentent **150 milliards de dollars**, soit trois fois plus que l'aide internationale au développement.